



# ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 AVRIL 2018

PARIS  
05/06/2018

## QUESTIONS – REPONSES

### I. REPONSES AUX QUESTIONS POSEES PAR ECRIT AVANT L'ASSEMBLEE GENERALE

#### 1. Question écrite de Phitrust Active Investors France

Le 22 mars 2018, la société de gestion de portefeuille Phitrust Active Investors France, propriétaire de 1962 actions, a posé au Président la question écrite ci-après :

- **« En tant qu'investisseur responsable actionnaire, nous estimons qu'il est indispensable que le groupe contribue aux engagements pris dans le cadre l'Accord de Paris signé en 2015 à suite de la COP21, en s'engageant à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soient ambitieux, significatifs, cohérents avec ses activités et a minima alignés avec la trajectoire « 2 degrés » reconnue comme indispensable par la communauté internationale.**

**Or votre société ne participe pas à ce jour à l'initiative des « Sciences Based Targets » qui instaure un contrôle scientifique de la conformité du scénario de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise, en fonction de ses métiers, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris de limitation à 2° du réchauffement climatique.**

**Parmi les sociétés appartenant à l'indice CAC40, dix-sept ont déjà adhéré à cette initiative.**

**Pouvez-vous donner les raisons pour lesquelles la société n'a pas adhéré à cette initiative et s'il est envisagé qu'elle y adhère au cours de l'exercice 2018 ? »**

**Réponse :** Bouygues a mis en œuvre dès 2008 une stratégie bas carbone structurée. Elle est l'une des entreprises qui ont permis la création en 2010 de The Shift Projet, l'un des principaux Think Tanks mondiaux sur les questions d'énergie et de climat. Bouygues est également signataire du Manifeste du Shift, qui promeut des solutions pour décarboner l'économie européenne, et du French Climate Business Pledge, qui regroupe les entreprises qui s'engagent à réduire leurs émissions de CO2. Bouygues est classé A- dans le classement du Carbon Disclosure project.

Néanmoins, il est délicat pour un groupe diversifié comme Bouygues de s'engager sur des objectifs de long terme car nos activités ne se situent pas dans des secteurs homogènes, nous sommes très dépendants des cycles économiques et nous ne maîtrisons pas toujours les modes constructifs et d'exploitation relatifs aux infrastructures que nous élaborons. En outre, les coûts de carbone évités par l'élaboration des infrastructures construites par Bouygues pour ses clients et qui permettent parfois des reports modaux sont très difficiles à évaluer, les méthodologies existantes dans ce domaine étant encore insuffisamment précises. Nous évaluerons en 2018 la possibilité de nous inscrire dans le processus du Science Based Targets au moins pour les émissions que nous contrôlons, mais ces dernières sont loin de représenter la majorité du bilan carbone de Bouygues.



## 2. Questions écrites de M. Sébastien Groyer

Par lettre simple en date du 9 avril 2018, M. Sébastien Groyer, propriétaire d'une action, a posé au Président les questions suivantes :

- **Question 1**

« La première question porte sur le mode de rémunération variable du management, axée en majorité sur la performance de l'action de votre entreprise et non sur d'autres objectifs plus fondamentaux comme la protection de l'environnement, par la transformation complète de votre entreprise en entreprise écologique. Pourquoi la grande majorité de la rémunération du management ne serait-elle pas basée sur une rémunération extra-financière écologique, en faveur de l'environnement ? Cette urgence environnementale nous concerne tous et pourtant le management au pouvoir est rémunéré pour ne rien y changer. Le Titanic coule et chacun s'occupe de son instrument de musique... »

**Réponse :** La rémunération variable du management n'est pas axée sur la performance de l'action. Elle repose sur des critères qualitatifs dont la RSE et sur cinq critères économiques. Votre question repose sur le postulat qu'il n'y a pas de lien entre performances économiques et protection de l'environnement ou RSE. Ce n'est pas exact s'agissant de Bouygues. Nos performances économiques reposent sur l'attractivité de nos offres pour nos clients. Or l'attractivité de nos offres repose sur notre capacité à prendre en compte les objectifs de la RSE. C'est une demande essentielle de nos clients ; nos performances économiques, le moteur de notre croissance sont le reflet de notre aptitude à répondre à cette demande.

- **Question 2**

« La deuxième question porte bien sûr sur la composition de votre conseil, où les représentants de clients sont toujours absents. Le rapport Notat-Sénard pour le projet de la loi Pacte propose d'augmenter le nombre de représentants de salariés au conseil, ce qui sera, j'espère, voté, Pourquoi ne pas en profiter pour y ajouter un premier représentant de vos clients ? »

**Réponse :** Monsieur Groyer avait déjà posé cette question l'année dernière.

Dans son article 1.4, le code Afep-Medef rappelle que « Le conseil agissant dans l'intérêt social de l'entreprise, il n'est pas souhaitable, en dehors des cas prévus par la loi, de multiplier en son sein la représentation d'intérêts spécifiques ». Par ailleurs, le code comporte plusieurs dispositions visant à prévenir les risques de conflit d'intérêts. Un client significatif de la société ou du Groupe ne pourrait être qualifié d'administrateur indépendant.

Pour ces différentes raisons, il n'apparaît pas souhaitable de nommer, en tant qu'administrateur de Bouygues, un client.

Enfin, la pérennité et l'existence même du Groupe reposent sur la confiance que lui accordent ses clients et sur la satisfaction qu'ils retirent des prestations ou produits fournis par le Groupe. Le souci de répondre au mieux aux besoins des clients est bien évidemment au centre des stratégies et des décisions adoptées par les entreprises qui composent le Groupe. »



### 3. Questions écrites de M. Daniel de Pierrepont

Par courrier électronique en date du 16 avril 2018, M. Daniel de Pierrepont, propriétaire de 120 actions, a posé les questions suivantes :

- **Question 1**

**« Concernant l'immobilier logement, vous avez décidé de développer l'appartement connecté et intelligent : est-ce que cette stratégie est un atout pour favoriser les ventes des appartements vis-à-vis de la concurrence ? »**

**Réponse :** La réussite de l'expérience proposée à ses clients est au centre de la stratégie de Bouygues Immobilier. L'offre de logement connectés et intelligents « Flexom » lancée par Bouygues immobilier en 2016 constitue à ce titre un atout stratégique essentiel. Déployé au niveau national sur la majorité des logements, Flexom permet aux habitants de piloter dans leur logement ou à distance via un smartphone ou une tablette, un certain nombre de fonctionnalités comme les lumières, les volets roulants ou le chauffage. Cette offre est intégrée à 13 000 logements dont 600 ont été livrés en 2017. Bouygues Immobilier s'est engagé à ce que 100 % de ses logements livrés en France soient équipés de Flexom en 2020.

- **Question 2**

**« En 2017, Bouygues Construction s'est doté d'une politique ambitieuse en matière d'emploi et d'insertion professionnelle : prévoyez-vous également une politique de l'apprentissage pour les métiers du bâtiment et des travaux publics (conventions entre des organismes de formation professionnelle et votre groupe) ? »**

**Réponse :** La politique de Bouygues Construction dans le domaine de l'alternance s'articule autour de deux axes principaux :

- Le premier axe est la promotion de l'alternance et des formations spécifiques à la Construction via le CFA Gustave Eiffel.

Créé il y a plus de 20 ans à l'initiative du Groupe Bouygues, le Centre Gustave Eiffel est un partenaire privilégié en Ile-de-France des entreprises du Groupe, en particulier de Bouygues Construction et de Colas, et de l'ensemble de la profession. Il est aujourd'hui positionné sur trois secteurs d'activités : la construction, l'énergie et le tertiaire et déploie trois axes principaux : formation en alternance, formation continue, et programmes d'insertion.

Le Centre Gustave Eiffel décerne 11 diplômes, du CAP au niveau Ingénieur ; il forme chaque année 300 alternants ; le taux de réussite aux examens est de 89 % et le taux d'insertion dans l'emploi est de 88 %, près de 15 points au-dessus de la moyenne académique.

- Le deuxième axe concerne le renforcement de l'accueil d'alternants.

En 2017, Bouygues Construction a renforcé l'accueil et le suivi des jeunes en alternance, avec l'objectif de créer une passerelle naturelle entre l'alternance et un premier emploi au sein du Groupe.

Fin mars 2018, Bouygues construction accueille près de 740 alternants, soit une hausse de près de 23% par rapport à fin mars 2017. Deux tiers de ces jeunes sont en contrat d'apprentissage, un tiers en contrat de professionnalisation ; 74% sont des hommes, 26% des femmes ; deux tiers sont intégrés dans les métiers opérationnels (Travaux, Études, commerce, DI...) ; et 25 % sont aujourd'hui en formation Bac+5.



#### 4. Question écrite d'IPAC

Par courrier électronique en date du 19 avril 2018, IPAC (Initiative pour un actionariat citoyen), propriétaire d'une action, pose la question suivante :

- « **Récemment, une association a souligné les conditions de travail dramatiques dans les mines de mica en Inde et à Madagascar dans lesquelles travaillent de nombreux enfants. Ce matériau est utilisé dans plusieurs secteurs d'activité et, notamment, dans celui de la construction. Avez-vous instauré un plan de vigilance pour que vos fournisseurs ne contribuent pas à ce phénomène ?** »

**Réponse :** Bouygues a bien entendu élaboré un plan de vigilance ; vous trouverez ce document en pages 168 à 173 du document de référence.

Le groupe Bouygues travaille avec plus de 150 000 fournisseurs. Dans le cadre de notre politique d'achats responsables mise en œuvre depuis plus de 10 ans, nous avons déployé de nombreuses actions (évaluation des fournisseurs par des tiers, audits...) visant à prévenir dans la mesure du possible les atteintes aux droits humains de la part de nos partenaires, notamment en ce qui concerne le travail des enfants.

S'agissant du mica, il n'est jamais utilisé brut mais il est transformé par des industriels fournisseurs de Bouygues pour la fabrication de différents produits et matériaux.

Les situations du type de celle que vous évoquez nous incitent à renforcer notre vigilance vis-à-vis des industries extractives qui alimentent nos fournisseurs de premier rang sur ce sujet.

## II. REPONSES AUX QUESTIONS POSEES AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- « **Pourquoi Orange a-t-il le monopole de la fibre dans certaines communes ? Comment Bouygues peut-il être raccordé ?** »

**Réponse :** Dans le mobile, un certain nombre de communes ne sont en effet que couvertes par Orange. C'est pourquoi nous avons effectué un partenariat avec SFR. Cela nous a permis d'améliorer très significativement la couverture dans les zones rurales et presque d'égaliser la couverture d'Orange. A la fin de cette année, nous aurons réalisé 96 % de ce programme. Notre objectif est de terminer ce déploiement pour égaler strictement la couverture d'Orange d'ici à mi-2019. En ce qui concerne la fibre, nos investissements nous permettront de couvrir 90% de la ZTD déployée et 100% de la ZMD déployée à fin 2019.

- « **Vous innovez dans la construction, notamment avec l'impression 3D. Qu'en est-il des autres métiers du groupe ?** »

**Réponse :** Le groupe a une démarche d'open innovation. Il travaille quotidiennement avec des start up pour intégrer à ses offres les dernières technologies. Nous avons également un programme d'investissement qui permet au groupe de prendre des participations dans ces entreprises. Cela existe dans la totalité des métiers du groupe. Nous avons enfin un programme d'intrapreneuriat qui vise à promouvoir les innovations de nos collaborateurs ; nous avons beaucoup dynamisé ce programme au cours de l'année 2017.

- « **Les actionnaires auront-ils la possibilité de visiter certains chantiers du Grand Paris ?** »

**Réponse :** Cela dépend de plusieurs paramètres. Il faut d'abord l'autorisation du client. Cela dépend également des sites, il est par exemple, pour des raisons de sécurité, complexe de visiter un tunnel. Nous regarderons cependant si certains chantiers peuvent donner lieu à des visites.



- « **Comment le groupe se prépare-t-il à la 5G ? Quels sont les coûts prévisionnels ? Cela peut-il menacer la rentabilité ?** »

**Réponse :** La technologie n'est pas encore prête à être déployée. Il faut donc attendre pour donner des estimations des coûts et des équipements. La 5G va surtout donner de la capacité aux opérateurs, ce qui va permettre d'écouler plus de trafic pour des prix de revient réduits. La 5G promet énormément de nouvelles activités par exemple dans l'automobile ou la santé, mais cela sera plutôt à l'horizon 2021-2022. Nous commençons déjà à investir pour préparer la 5G et être prêts quand les fréquences seront disponibles.

- « **Comment voyez-vous la télévision du futur, notamment face aux réseaux sociaux ? Peut-on avoir une idée des coûts de déprogrammation ?** »

**Réponse :** Le projet de loi sur l'audiovisuel sera un sujet central. Les GAFAs ont des moyens de diffusions planétaires considérables sans faire face à aucune contrainte ou réglementation. Au contraire, les groupes du type de TF1 sont très régulés, que ce soit en termes de choix de programmes, d'investissements ou de prélèvements. Il appartient désormais aux élus de réfléchir sur les choix à faire afin de rééquilibrer les choses. Il est possible d'alourdir les contraintes des uns ou d'alléger celles des autres. Nous serons très attentifs à la manière dont les choses vont être régulées dans ces métiers. L'Europe et les gouvernements nationaux doivent se mobiliser.

S'agissant du coût des déprogrammations, il s'agit d'un phénomène récurrent. Nous achetons tous les ans des programmes en gros. Parmi ces programmes certains ne sont jamais diffusés. Nous allons cependant vers une diminution du coût des déprogrammations, dans la mesure où nous effectuons désormais moins d'achats groupés et plus d'achat ciblés.

- « **Quelle est la part des investisseurs dans les ventes de logements neufs ? Comment voyez-vous l'évolution des prix de l'immobilier ?** »

**Réponse :** Sur les 14 000 logements vendus par Bouygues Immobilier en France en 2017, un tiers est vendu en « bloc », un tiers à des investisseurs individuels, très souvent via le dispositif Pinel, et un tiers à des personnes physiques qui les achètent pour les habiter.

La hausse des prix des logements neufs est beaucoup plus mesurée que celle des logements anciens. Elle se situe entre 2 et 3 % par an.

- « **Quelles mesures avez-vous mises en place suite à l'incident sur le chantier du RER A ?** »

**Réponse :** Cet incident (fuite d'eau consécutive à un forage) est dû à l'initiative malheureuse et personnelle d'un collaborateur d'un membre du groupement. Ce dysfonctionnement a révélé que les procédures n'étaient pas strictement respectées. Aucune tâche n'aurait dû se dérouler à l'endroit du forage. Tout a été remis en place, les intervenants ont revu les procédures pour que les vérifications nécessaires soient désormais effectuées avant chaque tâche.